

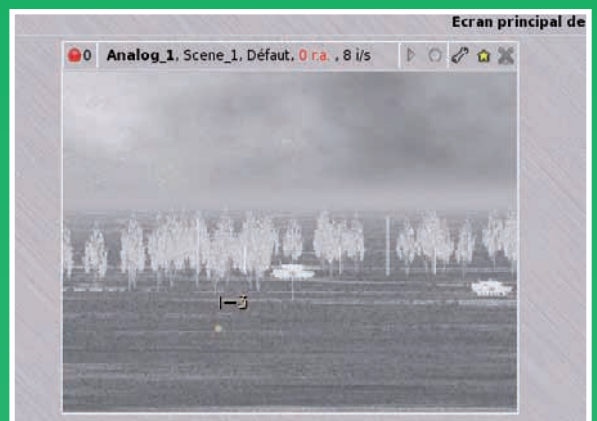
SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

N° 3
2010

Revue suisse de la sécurité et de l'environnement



- **Des filtres à particules de suie sans effets secondaires**
- **Les dernières évolutions logicielles dans le traitement d'images vidéo**
- **La sécurité politique mondiale en 2010**
- **La sécurité du système d'information: un enjeu stratégique pour les entreprises**
- **Cross-Site Request Forgery: la menace fantôme**



www.securite-environnement.ch

Organe officiel du Forum Genevois de la Sécurité (FGS)

Rédaction - Administration - Publicité

POLYMEDIA MEICHTRY SA
 Chemin de la Caroline 26
 CH-1213 Petit-Lancy - Genève
 Tél.: +41 (0)22 879 88 20
 Fax: +41 (0)22 879 88 25
 se@polymedia.ch
 www.polymedia.ch
 UBS-Genève 240-439-025-00L
 IBAN: CH53 0024 0240 4390 2500 L
 SWIFT: UBSWCHZH12A
 CCP 12-1684-7

Directeur général, rédacteur responsable:

Marcel Meichtry

Rédaction:

Rédacteur en chef:
 Sandro Buss, ing EPFZ, Dr ès sc.
 s.buss@polymedia.ch

Rédacteur:

Michel Giannoni, ing. EPFL, Dr ès sc.
 m.giannoni@polymedia.ch

Publicité, marketing:

Laurent Champod
 l.champod@polymedia.ch
 Tél.: +41 (0)22 879 88 20
 Fax: +41 (0)22 879 88 25

Administration, abonnements:

Béatrice Steimer
 secr@polymedia.ch

Fabrication:

Alex Loew
 a.loew@polymedia.ch

Prix et parution:

Le numéro:
 Exemplaire gratuit sur demande (valeur CHF 6.-)

Abonnements:	1 an	2 ans
Suisse (TVA incluse)	CHF 40.-	CHF 70.-
Etranger	CHF 60.-	CHF 100.-

Depuis le 1^{er} janvier 1989, la revue **Sécurité Environnement** (4 fois/an) est couplée à **La Revue Polytechnique** (11 fois/an + numéros spéciaux). L'abonnement donne droit aux deux publications.

Les articles ne peuvent être reproduits ou traduits qu'avec l'autorisation écrite de la rédaction. Les auteurs des articles publiés ont seuls la responsabilité des théories et opinions qu'ils émettent.

Impression: SRO-Kundig SA, Genève

ISSN 0254-1262

La patate Amflora

Par Sandro Buss

La nouvelle Commission européenne, ou commission Barroso II, a récemment brisé le moratoire sur les autorisations d'organismes génétiquement modifiés (OGM), en vigueur depuis 1998. La pomme de terre Amflora, inventée (et bientôt brevetée) par le géant allemand de la chimie BASF en 1996 déjà, pourra être plantée dans les pays qui le souhaitent, dès la fin de l'hiver, sa période de semis.



En vertu du principe du Cassis de Dijon, la pomme de terre transgénique sera vendue dans toute l'Europe, y compris en Suisse. Mais pas pour la consommation. L'Amflora a été renforcée en amylopectine, un composant de l'amidon, utilisé par l'industrie pour fabriquer du papier et des emballages. Seuls ses dérivés serviront à l'alimentation animale.

Comme bon nombre de produits transgéniques, l'Amflora contient des gènes de résistance aux antibiotiques, en l'occurrence la néomycine et la kanamycine utilisées contre la tuberculose. Ces gènes de résistance sont employés comme outil permettant une sélection des cellules végétales ayant effectivement subi le transfert génétique.

La décision fâche, à plus d'un titre. Tout d'abord, elle va à l'encontre d'une majorité de citoyens européens, qui sont opposés aux cultures OGM. Ensuite, elle brise l'élan d'une politique agricole commune, en laissant le choix final à chaque Etat.

Les critiques fusent également vers l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA), qui a fourni l'avis sur lequel se base la décision de la Commission. Sur demande du conseil des ministres, l'AESA doit d'ailleurs être réformée cette année encore. Non seulement ses méthodes de travail sont contestées - elles n'évaluent pas les risques des OGM à long terme - mais aussi son indépendance - des liens existent entre ses experts et les industriels des biotechnologies.

Bien que l'Amflora ne soit pas comestible, ce n'est plus le commissaire à l'environnement qui gère le dossier, mais celui chargé de la santé et de la protection des consommateurs, John Dalli. Interrogé par Euronews, il ne convainc pas: «La diffusion du gène résistant aux antibiotiques est si isolée, qu'on peut estimer qu'il n'y a pas de dangers pour les êtres humains».

Pour la sécurité de l'environnement et de l'être humain au bout de la chaîne alimentaire, le principe de précaution aurait dû prévaloir, quoiqu'en disent les industriels.

Sommaire

1/10 Mars

Articles

ENVIRONNEMENT:

Des filtres à particules de suie sans effets secondaires 4

SÉCURITÉ:

Les dernières évolutions logicielles dans le traitement d'images vidéo 6

La sécurité politique mondiale en 2010 8

La sécurité du système d'information: un enjeu stratégique pour les entreprises . . 10

Cross-Site Request Forgery: la menace fantôme 11

EXPOSITION:

Le salon qui rassemblera les spécialistes des énergies renouvelables 12

Magazine

Bibliographie 9
 Le guide de la sécurité 14

Informations générales

Inquiétudes au sujet des micropolluants 7
 Apprendre à gérer les dangers naturels 13

Association

FGS 13